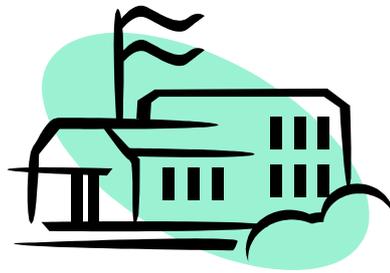


SOMMAIRE

<i>Bienvenue au collège</i>	<i>page 02</i>
<i>Découvre ton collège</i>	<i>page 03</i>
<i>Organigramme de l'établissement</i>	<i>page 04</i>
<i>Rôle de chacun</i>	<i>pages 05- 06</i>
<i>Ta vie au collège</i>	<i>pages 07- 08- 09</i>
<i>Vivre ensemble</i>	<i>pages 09- 10</i>
<i>Qui rencontrer si....</i>	<i>pages 10- 11</i>
<i>Activités au collège</i>	<i>page 12</i>
<i>Conseils pratiques</i>	<i>page 13</i>
<i>Calendrier des vacances</i>	<i>page 14</i>



- ✓ **Tu as perdu un objet** : tu le réclames à la vie scolaire.
- ✓ **Tu veux un certificat de scolarité** : tu le demandes au secrétariat.
- ✓ **Tu as une heure de libre** : tu peux aller soit en permanence ou au CDI.
- ✓ **Tu as une recherche à faire** : tu demandes de l'aide au CDI.
- ✓ **Tu dois donner une feuille au professeur** : tu la remets dans son casier à la salle des professeurs s'il t'a donné son accord.
Tu n'as pas accès à la salle des professeurs.... sauf sur invitation.
- ✓ **Tu as des problèmes dans une matière** : tu vas voir ton professeur principal.
- ✓ **Tu rencontres un problème** : quel que soit ton problème, le plus important est d'en parler.
Voici les personnes qui peuvent t'aider dans le collège:
 - en cas de conflit avec un camarade:
 - ✓ La CPE
 - ✓ Les surveillants
 - ✓ Ton professeur principal
 - en cas de violence verbale ou physique:
 - ✓ La CPE
 - ✓ Les surveillants
 - ✓ Tes professeurs
 - ✓ Les délégués de classe
 - en cas de problèmes familiaux :
 - ✓ La CPE
 - ✓ L'assistante sociale
 - ✓ Ton professeur principal
 - ✓ La Copsy
- ✓ **Tu souhaites téléphoner** : en cas d'urgence, tu t'adresses à la vie scolaire.
- ✓ **Tu es responsable du cahier de textes et d'appel** : tu les récupères à la vie scolaire en début de matinée et les déposes à la fin des cours du matin. Tu en fais de même pour les cours de l'après-midi.

ACTIVITES AU COLLEGE

L'heure de vie de classe :

Tu passeras cette heure en général avec ton professeur principal. C'est le moment où tu discutes sur plein de sujets, par exemple la préparation du conseil de classe.

L'accompagnement éducatif :

Ce sont des actions qui visent à t'aider à réussir ta scolarité et qui ont lieu en dehors du temps scolaire. Deux fois par semaine, avec un professeur et / ou une assistante pédagogique, tu seras en études dirigées.

L'Association Socio Educative (A.S.E):

C'est une association au collège qui monte des projets pour les élèves et prend en charge les activités mises en place le jeudi de 14h à 16h : pâtisserie, informatique, plongée....etc.



L'ASE est dirigée par un comité directeur composé d'adultes et d'élèves élus chaque année par les élèves du collège.

Pour que l'ASE puisse bien « marcher », il faut des sous.. On fait des ventes de glaces...etc. Et on demande une participation aux élèves qui veulent s'inscrire à un club.

Si tu as des tas d'idées ou envie de faire des choses dans ton collège, tu peux faire partie du comité directeur.

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) :

D'autres actions sont mises en place pour t'éduquer dans le cadre du CESC: sensibilisation à la sécurité routière, aux conduites déviantes (alcool , tabac..)

L'Union Nationale de Sport scolaire (UNSS) :

Si tu veux faire plus de sport au collège, tu peux t'inscrire à l'UNSS. Les entrainements et les compétitions ont lieu le mercredi après-midi.

